

COLLEGE JEAN JOUDIOU

REUNION DE RENTREE

**BIENVENUE AUX
PARENTS D'ELEVES DES
CLASSES DE 5ÈME**

Mardi 8 septembre 2020

CONTENU DE LA REUNION

- 1. Quelques indicateurs de rentrée
- 2. Le protocole sanitaire au collège Jean Joudiou
- 3. Accompagnement des élèves à besoins particuliers
- 4. Nouveauté au collège ! PIX et les compétences numériques
- 5. Codes d'accès ATEN/Educonnect
- 6. Présentation des fédérations de parents d'élèves
- 7. Questions diverses



1. QUELQUES INDICATEURS DE RENTRÉE

- ❑ L'établissement accueille cette année environ 720 élèves répartis dans 6 classes de 6^{ème}, 7 classes de 5^{ème}, 6 classes de 4^{ème} et 7 classes de 3^{ème}, auxquelles il faut rajouter 2 dispositifs ULIS répartis sur l'ensemble des niveaux (environ 20 élèves)
- ❑ En 5^{ème}, les effectifs sont de 27 à 29 élèves par classe
- ❑ L'année s'organise en semestres. Des réunions de bilans de mi-semestre sont organisées entre le professeur principal, la CPE et le personnel de direction en charge du suivi de la classe. En cas de difficultés, les parents sont avertis puis invités à rencontrer le professeur principal et/ou la CPE pour prendre connaissance des mesures de remédiation mises en place.
- ❑ Le collège est en travaux : livraison des nouveaux bâtiments prévue après les vacances de la Toussaint (3 salles de classes et une salle polyvalente de 90 places)



2. LE PROTOCOLE SANITAIRE AU COLLÈGE JEAN JOUDIYOU

- Le ministère de l'Éducation nationale a publié fin août un **protocole sanitaire** applicable dans l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat du territoire national.
- Il est consultable à l'adresse suivante :
<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>
- Il constitue le cadre de référence à partir duquel les établissements ont dû organiser l'accueil des élèves. Il est complété par des recommandations édictées par les collectivités territoriales de rattachement (le département du Loiret pour le collège). Chaque professeur reçoit ensuite de la part des inspecteurs d'académie, une déclinaison du protocole avec des éléments de précisions relatifs à sa discipline.



○ **L'essentiel à retenir** (sauf modifications liées à l'évolution de la situation sanitaire) :

❑ Le protocole mis en place lors du déconfinement est caduque. Il est remplacé par le protocole d'août 2020.

❑ Tous les élèves doivent être accueillis

❑ Le port du masque est **obligatoire** dans l'enceinte de l'établissement dès la classe de 6^{ème} (élèves et personnels, visiteurs), en intérieur comme en extérieur (mesures dérogatoires pour l'EPS, la chorale et la cantine).

❑ Les élèves doivent se désinfecter régulièrement les mains avec du savon et/ou du gel hydro alcoolique.

○ **Concrètement, cela se traduit par :**

➤ La fin de la distanciation physique (sauf quand elle est matériellement possible) en classe, dans la cour et à la cantine.

➤ La suppression des sens de circulation dans l'établissement

➤ L'obligation pour les élèves de venir munis de plusieurs masques et d'une pochette zippée pour les ranger. L'achat des masques est à la charge des familles mais le Conseil général a néanmoins décidé de doter chaque collégien de 2 masques lavables (en cours de distribution).

➤ La mise à disposition par l'établissement de gel désinfectant (salles de classes, cantine)

○ **En tant que parents, vous avez des obligations :**

- Munir chaque jour votre enfant du nombre de masques suffisants (2 ou 3 selon le régime externe/demi-pensionnaire)
- Garder votre enfant à la maison en cas de fièvre supérieure à 38° et/ou de symptômes évocateurs de la Covid-19 et prévenir immédiatement la vie scolaire.

○ **Si votre enfant déclare des symptômes quand il est au collège :**

Il est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe

Un petit livret de recommandations vous a été remis. Il sera téléchargeable sur le site du collège. Nous vous invitons à le lire attentivement.



3. INTERVENTION DE L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

- Informations sur les gestes barrières
- Votre enfant a des besoins particuliers liés à son état de santé ou à des difficultés d'apprentissage ? Des plans d'accompagnement peuvent être mis en place

*en cas de
maladies*



PAI

Projet d'accueil
individualité

COMMENT

La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.

*en cas de
handicap*



PPS

Projet personnalisé
de scolarisation

COMMENT

La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.

*en cas de
troubles de l'apprentissage*



PAP

Plan d'accompagnement
personnalisé

COMMENT

Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.

*en cas de
difficultés scolaires*



PPRE

Programme personnalisé
de réussite éducative

COMMENT

À l'initiative des équipes pédagogiques, le PPRE organise des apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève. Il est soumis à la famille avant d'être mis en œuvre.



4. NOUVEAUTÉ AU COLLÈGE PIX ET LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

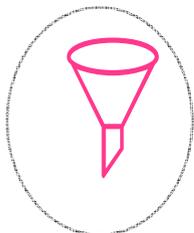


pix



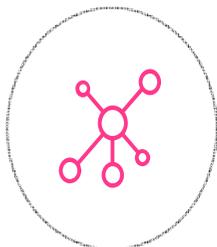
**METTRE EN PLACE PIX AU
COLLÈGE**

POURQUOI PIX ?



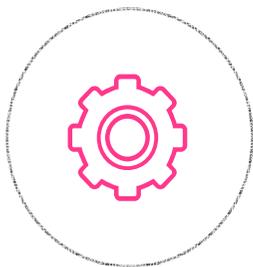
Le numérique est devenu indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous avons connu, il est plus que jamais essentiel d'y préparer tous les élèves pour qu'ils puissent tirer parti des opportunités qu'offre le numérique et développer des usages **responsables**.



Face à ces compétences en perpétuelle évolution, nous manquons collectivement de repères.

Pour nous-mêmes ou pour accompagner ceux qui risquent de rester au bord du chemin.



La mission de Pix :

Aider chacun à se repérer et à cultiver ses compétences numériques **tout au long de la vie.**

PIX EST UN SERVICE 100 %PUBLIC ACCESSIBLE À TOUS :

Collégiens et lycéens
Etudiants
Salariés / demandeurs d'emploi
Citoyens



le cnam

Pix est une plateforme développée en logiciel libre.
Plus de 1000 établissements pionniers ont participé à sa co-
construction.

UNE VIDÉO POUR DÉCOUVRIR PIX



ET CONCRETEMENT ?

Pix est le **service public** en ligne permettant aux élèves :

D'évaluer leurs compétences numériques

Des épreuves permettent de tester des savoir-faire, des connaissances, la capacité à identifier des enjeux



Environnement réel



Adaptation des questions au niveau de chacun

Résolutions de problèmes et enquêtes

De développer leurs compétences numériques

1. En autonomie, grâce à des tutos ciblés

Pour en apprendre davantage

Comment retweeter

Par twitter.com · Page · 3 minutes

Enregistrer Tuto utile

Instagram : choisissez les personnes qui peuvent commenter vos photos et vidéos

Par blogdumoderateur.com · Page · une minute

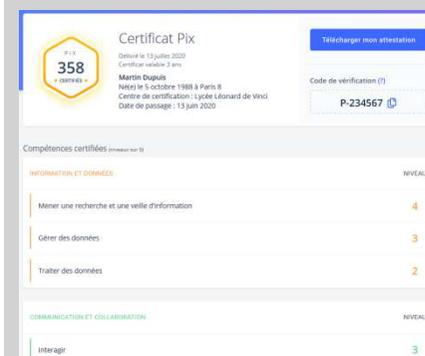
Enregistrer Tuto utile

2. Accompagnés par les enseignants, notamment via Pix Orga



De valoriser leurs compétences numériques

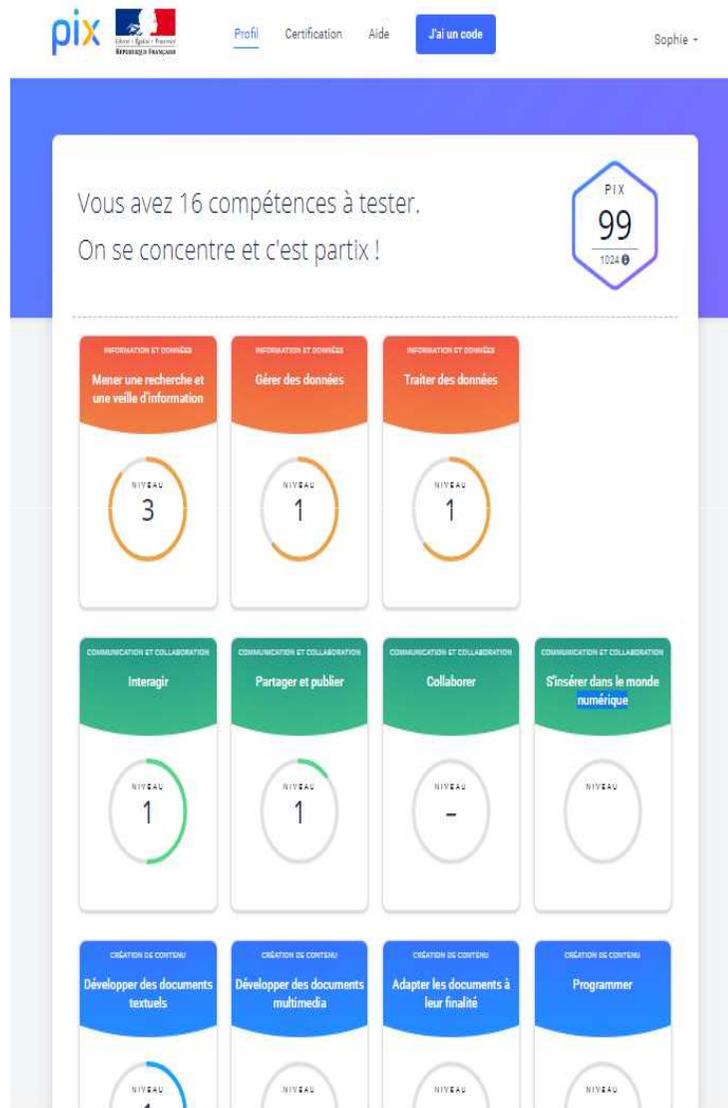
Obtenir un certificat officiel reconnu par l'État et le monde professionnel



The image shows a screenshot of the Pix platform. At the top, there is a 'Certificat Pix' section with a score of 358 out of 400. The certificate is issued to Martin Dupuis on 13 juillet 2020 and is valid for 3 years. Below this, there is a table of certified competencies:

Compétences certifiées (niveau certifié)	Niveau
INFORMATION ET DONNÉES	NIVEAU
Mener une recherche et une veille d'information	4
Gérer des données	3
Traiter des données	2
COMMUNICATION ET COLLABORATION	NIVEAU
Interagir	3

UN COMPTE PERSONNEL PIX, ACCESSIBLE TOUT AU LONG DE LA VIE



- 5 domaines, 16 compétences (un référentiel adossé au CRCN : cadre de référence des compétences numériques)
- un niveau dans chaque compétence (actuellement 5 niveaux disponibles)
- en autonomie ou en suivant des parcours proposés par les enseignants

PRÊT À TESTER PIX ?

[HTTP://BIT.LY/TESTPIX2020](http://bit.ly/testpix2020)



Sur Pix, l'utilisation d'internet et des logiciels classiques (suite bureautique...) est autorisée et nécessaire pour répondre aux questions !

Ce test est un test de démo multicompetences, qui n'adapte pas le niveau (niveau croissant de 2 à 5)

Vos résultats ne seront pas communiqués)

ORGANISATION DE L'ANNÉE AU COLLÈGE

Avant la
Toussaint



Étape 1 : Parcours de rentrée 5e, 4e, 3e

Le chef
d'établissement
fournit les **codes** et
méthode de
connexion aux
familles (**distanciel**)
ou aux enseignants
(**présentiel**)

Entre la Toussaint
et février



Étape 2 : Accompagnement des élèves de 5e, 4e, 3e

L'équipe pédagogique **analyse
les résultats** du parcours de
rentrée, identifie les besoins des
élèves et les accompagne dans
leur montée en compétences.

Les élèves enrichissent leur
profil à travers des **parcours
Pix ciblés** proposés par leurs
enseignants et en autonomie,
en classe ou à la maison.

Entre le 8 mars
et le 12 mai



Étape 3 : Pour les 3e : certification !

Après avoir vérifié que
les élèves sont
certifiables, **les
sessions de
certification** sont
réalisées dans
l'établissement, via la
plateforme Pix.

**La certification est
sans incidence sur
l'obtention du DNB**

Ils utilisent Pix ...



5. CODES D'ACCÈS ATEN/EDUCONNECT

- Chaque élève et chaque parent d'élève se voit remettre lors de l'entrée en 6^{ème} un code ATEN (Accès aux Télé services de l'Education nationale) à partir duquel il accède à la plateforme **Envole** (Espace numérique de travail pour les collèges de l'académie d'Orléans-Tours).
- Les données de connexion sont valables durant toute la scolarité de l'élève au collège, de la 6^e à la 3^e.
- Dans Envole, les parents accèdent à un bouquet de services grâce à un code unique (bourses, paiement de la demi-pension, Pronote, orientation fin de 3^{ème} ...etc)
- Attention ! Au 1^{er} janvier 2021, le code ATEN sera remplacé par un code Educonnect ...
- Ces codes seront générés par l'établissement **uniquement pour les élèves**. Les parents devront générer **eux-mêmes** leurs propres codes selon une procédure que nous leur communiquerons ultérieurement.



6. PRÉSENTATION DES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- 1. Présentation de la PEEP : <http://peep.asso.fr/>
- 2. Présentation de la FCPE : <https://www.fcpe.asso.fr/>



7. QUESTIONS DIVERSES

